

## COMMUNIQUE DE PRESSE

Juin 2009

### **LuxFLAG renouvelle ses Labels attribués aux Véhicules d'Investissement en Microfinance (VIMs)**

**L'agence Luxembourgeoise de labellisation des fonds (LuxFLAG), créée en Juin 2006, a renouvelé les Labels décernés en 2008 à six Véhicules d'Investissement en Microfinance (VIMs) représentant quinze sous-fonds.**

Les premiers Labels LuxFLAG ont été décernés le 21 Janvier 2007 à trois VIMs domiciliés au Luxembourg et gérés et distribués par des organisations internationales. Trois autres VIMs ont obtenus le Label en 2008. Tous ces VIMs se sont vus décerner le Label avec succès en 2008 ainsi qu'en 2009.

- Dexia Micro-Credit Fund
- European Fund for Southeast Europe (EFSE)
- responsAbility Global Microfinance Fund
- responsAbility SICAV (Lux) – Microfinance Leaders
- responsAbility SICAV (Lux) – Mikrofinanz-Fonds
- Dual Return – Vision Microfinance
- Rural Impulse Fund SA

Des informations détaillées sur les six fonds ayant reçus le Label sont disponibles sur le site internet de LuxFLAG : [www.luxflag.org](http://www.luxflag.org). Ce site contient également la liste des critères d'éligibilité ainsi qu'un dossier de candidature téléchargeable pour les institutions souhaitant obtenir un Label.

En plus des fonds mentionnés ci-dessus, un certain nombre de nouvelles candidatures devraient voir le jour en 2009 car de nouveaux VIMs sont créés et prennent le temps nécessaire pour investir leur capital dans des institutions de Microfinance. LuxFLAG planifie d'approcher activement ces nouveaux VIMs dans les prochains mois et encourage les gestionnaires de fonds à contacter l'Agence. Les VIMs potentiellement éligibles pour le Label LuxFLAG doivent être domiciliés dans toute juridiction dont la supervision est équivalente à celle d'un pays membre de l'Union Européenne.

L'objectif principal du Label LuxFLAG est d'assurer aux investisseurs que les fonds dans lesquels ils investissent sont effectivement, de manière directe ou indirecte, investis en microfinance. Cependant le Label ne constitue en aucun cas une garantie de performance ni une recommandation en matière d'investissement.

Pour de plus amples informations veuillez contacter :

Daniel Dax or Laëtitia Hamon  
daniel.dax@luxflag.org / Laetitia.hamon@luxflag.org  
Tel : +352 22 30 26 – 1

### **Note de rédaction**

---

L'agence Luxembourgeoise de labellisation des fonds (LuxFLAG), est une entité indépendante qui compte parmi ses membres fondateurs des représentants du secteur privé, des ONG et l'État du Grand-Duché de Luxembourg. Les membres fondateurs de LuxFLAG sont :

- l'État du Grand-Duché de Luxembourg
- le Fonds Européen d'Investissement (FEI – membre du groupe de la Banque Européenne d'Investissement)
- l'Association des Banques et Banquiers, Luxembourg (ABBL)
- L'Appui au Développement Autonome (ADA)
- l'Association Luxembourgeoise des Fonds d'Investissement (ALFI)
- l'Agence de Transfert de Technologie Financière (ATTF)
- la Bourse de Luxembourg

### **Les fonds labélisés par LuxFLAG en 2009**



Le **Dexia Micro-Credit Fund** dont la création remonte à 1998 est le fonds d'investissement en micro-finance le plus ancien domicilié au Luxembourg. Le fonds est commercialisé par Dexia Banque Internationale au Luxembourg (BIL), a pour dépositaire RBC-Dexia et pour gestionnaire Dexia Asset Management. Blue Orchard, société de conseil en investissement basée à Genève et spécialisée dans la micro-finance, est quant à elle le gestionnaire du portefeuille micro-finance du fonds.



Le **European Fund for Southeast Europe**, mieux connu sous le nom de EFSE a été créé le 15 Décembre 2005. Ce partenariat entre le secteur public et le secteur privé est le premier dans son genre. Dirigé par KfW, EFSE compte parmi les trois véhicules d'investissement en micro-finance les plus importants au monde. Le fonds a pour gestionnaire Oppenheim Asset Management Services au Luxembourg et pour conseiller en investissement ConCap Connective Capital, basé à Francfort. Citibank Luxembourg opère en tant qu'administrateur et banque dépositaire du fonds.



Le **responsAbility Global Microfinance Fund**, le fonds est géré par Crédit Suisse Microfinance Fund Management Company, Luxembourg, et le conseiller en investissement est la société responsAbility Social Investment AG, basée à Zurich, et spécialisée dans les investissements à caractère sociaux dans les pays en transition et en voie de développement. Le fonds est



administré par Crédit Suisse Asset Management Fund Service (Luxembourg) S.A., la banque dépositaire étant Crédit Suisse (Luxembourg) S.A. Le fonds investit principalement en titres de créances et de manière plus limitée dans des actions. Le fonds a été créé le 25 Novembre 2003.



Le **Dual Return Fund – Vision Microfinance**, est une SICAV-partie II créée le 25 Avril 2006 au Luxembourg. La société est commercialisée par l'allemand PEH Wertpapier AG, gérée par Absolute Portfolio Management GmbH à Vienne, et le conseiller en investissement est la société Genevoise Symbiotics S.A. UBS Funds Services Luxembourg S.A. est quant à elle l'administrateur et UBS (Luxembourg) S.A. la banque dépositaire.



Le **responsAbility SICAV (Lux)**, est une structure qui comprend deux compartiments le responsAbility Mikrofinanz-Fonds et le responsAbility Microfinance Leaders Fund. Il s'agit d'une société d'investissement autogérée administrée par le groupe Credit Suisse Asset Management Fund Service (Luxembourg) S.A. Le conseiller en investissement est responsAbility Social Investments AG, basé en Suisse. Credit Suisse (Luxembourg) S.A. en est la banque dépositaire. responsAbility SICAV est le plus récent Véhicule d'Investissement en Microfinance (VIMs) enregistré le 15 Novembre 2006 sur la liste officielle des fonds d'investissements.



Le **Rural Impulse Fund SA, SICAV-FIS (RIF)**, est un fonds d'investissement en Microfinance qui contribue à réduire la pauvreté dans les zones rurales des pays en développement. RIF se considère comme précurseur concernant l'accès au financement commercial des Institutions de Microfinance présentes dans les zones rurales et qui parviennent avec succès à offrir des services financiers aux pauvres tout en démontrant leur viabilité financière. Les investisseurs regroupent à la fois des institutions de Développement Financières (La Banque Européenne d'Investissement, FMO aux Pays-Bas, la Société Financière Internationale (IFC), et BIO en Belgique) ainsi qu'un groupe d'investisseurs privés. RIF a été développé et commercialisé par Incofin, qui est également le conseiller en Investissement du Fonds.

### Les principaux critères d'éligibilité

Pour se voir attribuer le label « microfinance » de LuxFLAG, un véhicule d'investissement doit remplir plusieurs critères, dont les principaux sont :



- Etre domicilié dans toute juridiction dont la supervision est équivalente à celle d'un pays membre de l'Union Européenne ;
- Disposer d'un portefeuille microfinance correspondant à un minimum de 50 % de ses actifs totaux ;
- Avoir investi au moins 25 % de son portefeuille microfinance dans des VIMs ayant fait l'objet d'une notation par une agence de notation en microfinance reconnue par LuxFLAG.

Le Label LuxFLAG s'adresse aux VIMs ayant un objectif commercial, le Label ne vise pas les fonds que fonctionnent sur un système de financement par donation.